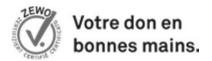


SIFP

Suivi Intensif Famille et Parentalité







Développer les compétences parentales et répondre aux besoins des enfants

Faire avec les parents

Une équipe multi-professionnelle composée de psychologues, d'éducateur-trice-s, d'auxiliaires en guidance parentale et d'infirmières petite enfance intervient en principe au moins une fois par jour durant six jours et cela toute l'année, y compris durant les vacances scolaires. Les interventions se font au domicile de la famille et sur d'autres lieux (rendez-vous médicaux et spécialistes, services sociaux, structures extra-familiales, école, etc.).

La prestation vise la responsabilisation et l'autonomisation des parents dans leurs rôles/place d'acteurs centraux dans l'éducation et la protection de leur enfant ceci en les accompagnant à organiser leur quotidien autour des besoins des enfants.

Phase d'évaluation

Interventions au domicile de la famille

1-3 mois / 3-6 mois / 6-9 mois

- Demande d'un SIFP par l'assistant social de l'Office de la Protection de l'Enfance (OPE) via le responsable d'équipe de l'OPE et le chef d'office avec un formulaire ad hoc
- 1-5 entretiens d'analyse de la demande avec présentation du SIFP à la famille
- En principe 3-5 séances sur 2-4 semaines par le duo psychologue/éducateur pour construire la relation, observer, comprendre le contexte et organiser le suivi.
 Bilan après 1 mois environ avec signature des objectifs figurant dans le contrat de collaboration en présence de l'OPE
- Interventions multi-professionnelles pour la mise en œuvre des objectifs en travaillant sur les systèmes relationnels, sur le soutien à la parentalité et sur la mobilisation des ressources et potentialités
- Bilan après 2 mois avec ajustement des objectifs et des moyens de collaboration en présence de l'OPE
- Bilan après 3 mois pour décider de la fin de la prestation, de son renouvèlement ou l'orientation vers d'autres services en présence de l'OPE

La prestation s'adresse aux familles

- Avec un ou plusieurs enfants âgés entre 0 et 18 ans vivant une situation de grande vulnérabilité et rencontrant des difficultés complexes (psychiques, éducatives, sociales, scolaires, de violence, de communication ou encore d'intégration)
- Démontrant une capacité d'évolution / de changement
- Eventuellement en situation de monoparentalité
- Eventuellement en situation de grande précarisation : sociale, culturelle et économique

Objectifs

- Définir un projet familial, un projet pour l'enfant ou les enfants, un projet de formation professionnel et tout autre projet
- Répondre aux besoins de base de l'enfant ou des enfants (prise en compte des considérations éducatives, sociales, culturelles, médicales, économiques et sécuritaires)
- Elaborer avec la famille de nouvelles solutions face aux difficultés rencontrées en tenant compte des limites de la famille, des intervenants et du contexte
- Appuyer les possibilités et compétences familiales
- Améliorer le climat familial et la communication entre les membres de la famille
- Co-construire la parentalité avec la reconnaissance d'une hiérarchie familiale

Moyens

- Établir une relation, un partenariat avec la famille
- Repérer, mobiliser, renforcer et valoriser les ressources et les potentialités des parents
- Créer et développer la motivation au changement
- Repérer les difficultés, redéfinir les problèmes et permettre de nouvelles solutions
- Diminuer les vulnérabilités
- Soutenir la responsabilisation et l'autonomisation dans la posture parentale



Conseiller, aider, agir

Lundi au vendredi : 8h30-11h30 et 14h-16h30 032 886 88 60 079 477 53 66 sifp@croix-rouge-ne.ch www.croix-rouge-ne.ch













Août 2019

